

2010

Belmont  
Tramonet



Bulletin  
Municipal



# SOMMAIRE

Belmont  
Tramonet

<b>Le Mot du Maire</b>	page 1	<b>Le mot des associations</b>	
		ACCA St-Hubert	page 20
<b>Notre Commune</b>		Aînés ruraux	page 20
Communication	page 3	Groupe choral "Si l'on chantait"	page 21
Les finances	page 4	Comité paroissial	page 22
Les réalisations 2009	page 6	"Des copains d'abord"	page 22
Les projets 2010	page 7	Idées et Créations	page 22
PLU	page 8	Sou des Écoles	page 23
Permis de construire 2009	page 9	<b>Entraide &amp; Solidarité</b>	
Déclarations de travaux 2009	page 9	Téléthon	page 24
CCAS	page 9	ADMIR	page 24
Cérémonie du 8 mai		Acty Dom	page 26
et du 11 novembre	page 10	RESA	page 26
Départ en retraite de l'instituteur	page 10	PARIsolidarité	page 27
Fête du village	page 11	Points Emplois formation	page 28
Fêtes des quartiers	page 11	<b>Diverses infos</b>	
Bibliothèque intercommunale	page 12	Curage et vidange	
État civil	page 13	des fosses septiques (SPANC)	page 29
<b>Nos enfants</b>		Déncigement de la commune	page 29
Écoles	page 14	Informations "Chiens dangereux"	page 30
SIVU Scolaire de Montbel	page 15	Divers tarifs	page 31
Conseil Municipal Jeunes	page 16	Permanences Centre Social	page 31
SIVU Enfance Jeunesse	page 17	N° de téléphone utiles	page 32
Relais Assistantes Maternelles	page 18		
Halte-garderie	page 19	avant-dernière page de couverture	
Participation communale 2009	page 19	Horaires ouverture mairie – Bibliothèque	
		Collecte des lampes usagées (SICTOM)	

## Extrait des Vœux du Maire

dimanche 10 janvier 2010

À chacune et à chacun d'entre vous, à vos proches, à tous ceux qui vous sont chers, je salue de tout cœur, en mon nom et en celui du conseil municipal, une très bonne année 2010 : santé, bonheur et réalisation de vos projets personnels et professionnels.

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets de notre commune. L'incertitude des diverses réformes annoncées concernant les collectivités locales nous incite à la plus grande prudence et si nous devons penser le village de demain, réussissons tout d'abord celui d'aujourd'hui.

Pour illustrer mon propos, je souhaiterais vous évoquer quelques réalisations de l'année 2009. L'aménagement sécuritaire sur la traversée des Chaudannes et plus particulièrement vers l'arrêt du bus, les travaux d'identification des voies et de numérotation des maisons avec la pose des panneaux et plaques touchant à sa fin. La réalisation du site internet. Divers travaux voiries. Organisation de la fête de l'été par la commission animation, journée conviviale qui ne demande qu'à être reconduite chaque année.

L'année 2010 devrait être également très active pour vos élus. Seconde phase des travaux de sécurisation des Chaudannes - route de Domessin. Dans le cadre d'une restauration intérieure de l'église et de la chapelle, une architecte du patrimoine a été retenue pour un état des lieux et pour une mission complète de maîtrise d'œuvre. Étude du projet d'extension de l'atelier communal, travaux de restructuration du logement communal de Tramonet. Courant janvier, aménagement au nouveau parking « Espace du 19 mars 1962 » visant à accueillir une stèle commémorative des anciens d'Algérie qui sera suivi d'une inauguration le 13 février prochain. Au cimetière, aménagement de nouvelles concessions suivi de la réfection des allées principales. Sur le hameau de Tramonet, études et planification des travaux de sécurité routière et d'évacuation des eaux pluviales.

Installation par des bénévoles d'un four à pain au chef-lieu près de la salle des Marronniers, sous la forme d'un petit bâtiment. Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera le document actuel appelé Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2001. La consultation pour le choix d'un bureau d'études spécialisé est en cours. Suivra le diagnostic territorial puis le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Travaux du Conseil Général : aménagement du carrefour de la « Belle Étoile » et création d'un giratoire à la sortie de l'autoroute.

Merci à nos enseignants, à Madame FATTO, directrice de l'école primaire. Avec sa volonté et les aides conjointes du Conseil Général, du Syndicat Scolaire de Montbel et du Sou des Écoles, 40 enfants vont pouvoir partir, dès demain, à moindre frais pour une semaine de classe de neige à Courchevel. Merci aux Président(e)s et membres des associations pour l'importance du travail effectué.

Merci également à tous les membres du CCAS pour leur implication dans les différentes actions engagées. L'année 2009 fut l'organisation de la première édition de l'arbre de Noël destiné à nos jeunes générations. Je ne voudrais pas oublier de féliciter et remercier les bénévoles de la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs » pour leur disponibilité et l'ensemble des activités proposées.

Un encouragement aussi à l'ensemble des membres du conseil municipal jeunes qui font un travail remarquable par leurs diverses actions.

### Félicitations aux sportifs de la commune

Je voudrais mettre à l'honneur nos sportifs qui ont connu de très bons résultats au niveau départemental, régional et national ces dernières années. Régine et Philippe ROBIN pour le sport « boules lyonnaises » et Cécile BONIOMME, qui va avoir 10 ans, pour le tir à la carabine à air comprimé à 10 mètres, catégorie poussine. Des disciplines très différentes mais avec un point

commun, la précision, la concentration et le travail. Pour chacune et chacun d'entre eux la liste des titres étant tellement longue, je citerais :

- Pour Régine : en 2004, Vice-championne de Savoie doublettes et qualifiée pour les championnats de France. 2005-2006-2007, Championne de France en double et en 2006 Championne de France des clubs sportifs Nationale 2 à Macon. 2008 et 2009 Championne de Savoie en doublettes.
- Pour Philippe : en 1999, champion de Savoie quadrettes et qualifié pour les championnats de France. 2003 et 2004, Vice-champion de Savoie quadrettes et qualifié pour les championnats de France et montée en division nationale pendant deux ans. 2009, Vice-champion de France à Auxerre.
- Pour Cécile qui a effectué sa première année de tir pour la saison 2007 2008 la progression est fulgurante. En 2008, championne de Savoie, championne de ligue Dauphiné-Savoie et sélectionnée au championnat de France. En 2009, championne de Savoie, de Ligue et médaille de bronze au championnat de France.

### Remise de la médaille d'honneur à Pascal MARTIN, Conseiller Municipal

Je tenais à rendre hommage à l'un des plus fidèles serviteurs de notre commune et lui remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale.

Au travers de cette remise de médaille d'argent, c'est l'occasion de souligner deux points qui me semblent essentiels : la récompense d'une carrière au service du public et l'attachement aux élus des collectivités territoriales. Il est des moments dans la vie qui comptent beaucoup et je peux dire devant vous tous ici présent, que je suis particulièrement heureux et très ému de m'adresser plus particulièrement à l'un de mes conseillers municipaux. Il a été et il est toujours par sa manière de servir, de par son engagement, un élu exemplaire que nous avons joie d'honorer aujourd'hui.

filu depuis mars 1989, toujours avec facilité, il siège depuis vingt ans au conseil municipal.

Pascal, je vais essayer de rappeler ton action au sein du conseil municipal. Action qui honore un homme dont les qualités humaines et les compétences sont reconnues par tous. Originaire de la commune, succédant en 1989 à ton père Henri que je salue et qui a lui-même exercé pendant quatre mandats. Tu as pour cela toutes les qualités et l'expérience familiale qui t'a permis de prendre conscience des enjeux de la gestion d'une commune. Tu as été particulièrement présent sur le terrain de par ta fonction d'adjoint aux travaux et de délégué à mes côtés à la communauté de communes, avec toujours une amabilité constante et une capacité d'écoute qui l'ont toujours fait honneur. Durant ces vingt années, ta seule ambition a été de contribuer à la prospérité de notre commune et au bonheur de la population. Je te remercie et te félicite à la fois pour ta collaboration régulière et efficace, ton assiduité aux réunions du conseil, tes interventions toujours très pertinentes et surtout constructives... Pascal, je te souhaite une excellente fin de

mandat à nos côtés, en espérant que nous nous retrouverons dans quelques années ici pour la médaille de vermeil.

Le Maire,  
Nicolas VERGUET



Communication

Site Internet : www.belmont-tramonet.fr

Mis en ligne début juin 2009, le site internet de la commune attend votre visite. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le consulter, n'hésitez plus et faites-nous part de vos observations. Vous trouverez réponse à bon nombre de questions sur la vie municipale, scolaire et associative, les manifestations diverses, les programmes cinéma, les commerces et entreprises...



Les statistiques d'accès montrent une évolution croissante des visites, 950 accès pour le mois de janvier 2010 contre 326 à l'ouverture du site. Il est régulièrement mis à jour et vous trouverez également en page d'accueil, un menu déroulant vous informant des nouveautés dans divers domaines. Dernièrement, les informations en temps et en heure sur le déroulement de la sortie classée de neige de l'école primaire ont été très appréciées.

Les notes d'informations communales

Comme chaque année, la commission communication vous informe régulièrement sur l'avancement des projets, les travaux, les manifestations...

Deux notes ont été diffusées en 2009 sur les mois de mai et octobre.

INFORMATIONS COMMUNALES MAI 2009 BELMONT-TRAMONET. Includes sections for 'Les services', 'Ecoles', 'Météo', 'Missions', and 'Prochaines dates'.

Bulletin municipal. Includes sections for 'Bibliothèque', 'Carnet des maires', 'Jeunes', 'Associations', and 'Équipements de la commune'.

Informations communales. Includes sections for 'Mairie', 'Associations', 'Jeunes', and 'Météo'.

Notes aux habitants. Includes sections for 'Mairie', 'Associations', 'Jeunes', and 'Météo'.

Le Bulletin municipal

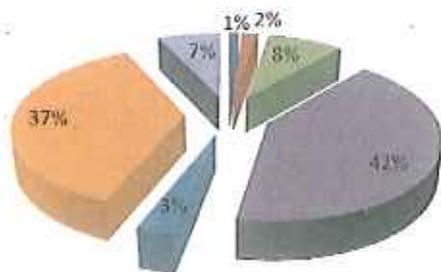
Préparé par la commission courant décembre 2009 et janvier 2010. Il vous donne le bilan annuel des réalisations municipales, scolaires, associatives, des projets futurs et diverses autres informations.

## Ces finances

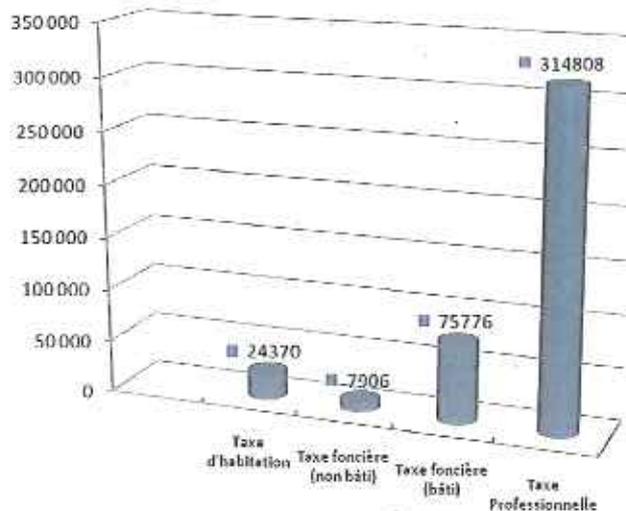
### Ces prévisions budgétaires 2009

#### RECETTES 2009 (en milliers d'€uros)

- Produits des services et gestion courante = 12.30
- Autres créances immobilisées = 21.00
- Dotations Etat & Département = 99.53
- Impôts et Taxes = 486.492
- Fonds de compensation TVA = 34.52
- Epargne (résultats excédentaires 2008 reportés) = 432.84
- Subventions opérations d'investissement = 81.92



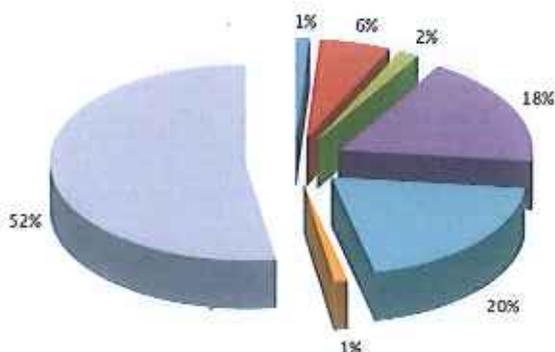
#### IMPOSITION COMMUNALE 2009



Taxe professionnelle conservée par la commune = 88.675 €  
 Reversement à la communauté de communes = 226.133 €

#### DEPENSES 2009 (en milliers d'€uros)

- Jeunesse, sport et culture = 13.59
- Scolaire et services périscolaires = 69.10
- Social, entraide et solidarité = 18.96
- Services généraux = 208.46 (charges personnel, fournitures diverses, entretien bâtiments et voirie)
- Participations aux établissements publics = 231.81
- Annuité de la dette = 13.99
- Dépenses d'investissement = 612.69



#### Subventions aux associations et participations aux structures intercommunales

##### Associations

ADMR	6 025 € (budget CCAS)
Parisolatité	774 € (budget CCAS)
Loginuit	200 €
Togo	200 €
Croix Rouge	200 €
Pupilles enseignement public & Délégation cantonale	100 €
Familles (activités sportives & culturelles (50 €/ enfant)	2 100 €
Sou des Écoles Belmont et Verel	1 900 €

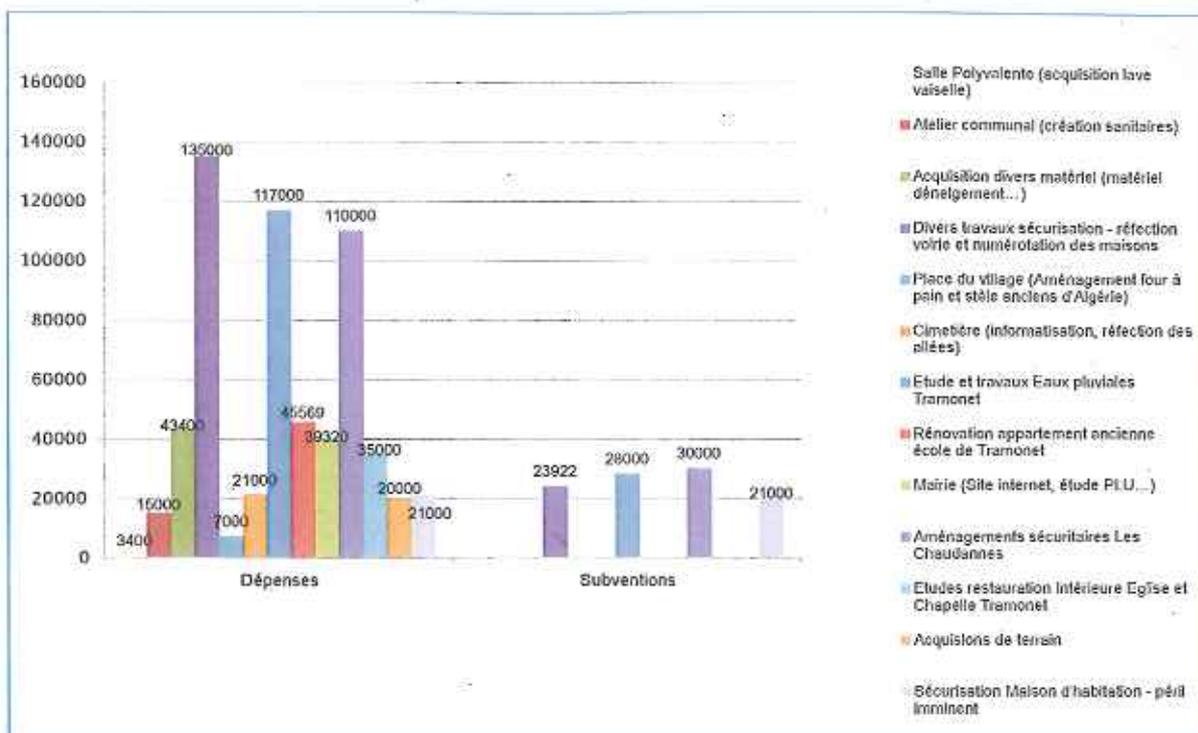
##### Structures Intercommunales

Communautés de communes	226 133 €
SIVU Scolaire de Montbel	68 098 €
SIVU Collège St-Genix	3 035 €
SIVU Lycée Pravaz	889 €
SIVU Jeunesse (ado, RAM et Halte garderie)	7 365 €
SIVU Aménagement Guiers et Affluents	4 079 €
SIVU Télévision	390 €

##### Centres de Loisirs

	Participation suivant fréquentation
Pont-de-Beauvoisin	247 €
St-Genix-sur-Guiers	116 €

## Détail des grandes opérations d'investissement



## Compte Administratif 2009 (réalisation des dépenses et recettes)

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures, réparations...)	67 620,33	Excédent fonctionnement reporté 2008	352 643,28
Charges de personnel	76 090,52	Atténuation de charges (div. remboursements)	334,84
Atténuation de produits (Particip. Communauté Communes)	226 133,00	Produits des services (diverses locations)	3 333,39
Dépenses Imprévues		Impôts & taxes : habitation - Foncier - Profes.	486 728,00
Autres charges (Subv & participations Assoc., Syndicats...)	122 587,20	Dotations et participations de l'Etat	109 509,33
Charges financières (Intérêts des emprunts)	599,44	Autres produits de gestion courante	6 357,75
Opération d'ordre entre section (valeur d'achat immob. cédée)	12 618,19	Produits exceptionnels (cession tracteur)	8 021,61
		Op d'ordre entre section dif. réal immob. cédée	4 618,19
<b>Total dépenses fonctionnement réalisées</b>	<b>606 428,68</b>	<b>Total recettes fonctionnement réalisées</b>	<b>951 547,39</b>
<b>Résultat excédentaire de la section fonctionnement :</b>	<b>445 118,71</b>		
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat. )	188 899,92	Op. d'ordre entre section (sortie actif immob. cédée)	12 618,19
Remboursement capital des emprunts	13 300,82	Opération patrimoniale étude suivi de travaux	5 008,49
Op. d'ordre entre section (moins valeur cession immob.)	4 618,19	Opération pour compte de tiers	24 589,76
Opération patrimoniale étude suivi de travaux	5 008,49	Dotations, fonds divers (TVA, T.L.E...)	103 628,49
Opération pour compte de tiers	24 689,76	Subvention investissement (Département)	19 900,00
		Excédent investissement reporté 2008	21 528,88
<b>Total - Dépenses d'investissement réalisées</b>	<b>236 508,18</b>	<b>Total - Recettes d'investissement</b>	<b>180 364,91</b>
<b>Restes à réaliser (dépenses engagées sur 2009)</b>	<b>149 747,00</b>		
		<b>Résultat déficitaire de la section d'investissement avec prise en compte des dépenses engagées</b>	<b>195 818,27</b>
<b>RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE 2009 = 249 230.44 EUROS</b>			

### Détail des dépenses 2009 "équipement" - répartition par opération :

Sécurisation routière secteur des Chaudannes	31 645,19	Acquisition matériel salle polyvalente	3 204,04
Sanitaires atelier communal	11 170,25	Mairie (site internet et diverses acquisitions)	12 487,05
Acquisition matériel (tracteur...)	38 815,65	Acquisition terrain (Frais modif parcellaire)	348,84
Divers travaux de voirie - numérotation des maisons	67 278,14	Ancienne école - rénovation appart. Tramonet	6 973,76

## Les réalisations 2009

## Travaux routiers

- Enrochement de la route de « La Caratrandière ». Consolidation du terrain raviné par les eaux pluviales qui ont fait l'objet, l'an dernier, d'une extension du réseau pour un écoulement jusqu'au ruisseau du Thiers.



- Aménagement de l'accès au barrage Richard suite à l'acquisition de tènements EDE. Ce secteur connaît depuis quelques années une fréquentation importante due au développement de l'activité canoë-kayac sur le Guiers. Il a fait l'objet, l'an dernier, de l'aménagement d'une aire de stationnement.



- Création d'une bordure sur la route des « Creuses ». Courant 2007, les travaux aux eaux pluviales ont été réalisés sur ce secteur en raison



de fortes pluies qui ont provoqué des écoulements importants de gravasse sur la départementale. La stabilisation du terrain a permis la finition des travaux.

- Empierrement d'un chemin rural à Tramonet.

- La sécurisation du secteur des Chaudannes a débuté cet été à l'endroit de l'arrêt des bus scolaires, sur la Départementale 916a « route de Saint-Genix-sur-Guiers ». L'aménagement d'une plate forme et la signalétique correspondante ont eu pour effet « recherché » de ralentir la circulation des automobilistes sur ce site très fréquenté par les piétons.



- Suite à l'étude 2008 sur l'identification des voies, réalisation en fin d'année de 90 % de la pose des panneaux et plaque numérotée des maisons.



## Bâtiments

- Création d'un sanitaire dans l'atelier communal de Tramonet.

- Étude sur la rénovation de l'appartement communal de l'ancienne école de Tramonet.
- Études sur la restauration intérieure des bâtiments église et chapelle : sélection d'un architecte du patrimoine pour un état des lieux et une maîtrise d'œuvre complète.
- Travaux d'urgence : consolidation d'une maison d'habitation qui a fait l'objet fin 2008 d'une procédure de péril imminent.

#### *Acquisitions diverses :*

- Tracteur avec lame à neige.
- Guirlandes lumineuses Chef-lieu.
- Lave-vaisselle pour la salle polyvalente.



### *Ces projets 2010*

• **Appartement communal** : Suite à une étude réalisée courant 2009, les travaux commenceront dès ce début d'année pour une réception au cours du printemps prochain. Une rénovation générale de l'appartement de l'ancienne école de Tramonet qui comprend l'isolation, la réfection du carrelage, des murs et de la peinture ainsi qu'une mise aux normes plomberie et électricité.

• **Salle Polyvalente** : Rénovation de la peinture du hall d'entrée. À l'étude, changement des plaques du plafond de la grande salle.

• **Église** : Achèvement de la réfection de la toiture (remplacement de tuiles). Projet de rénovation intérieure en cours d'élaboration par le bureau d'architecture spécialiste du patrimoine, sélectionné à l'automne 2009. Un premier état des lieux en ce début d'année listera les travaux à réaliser et précisera également les techniques artisanales employées à l'origine qui seront à reproduire dans le cadre de la restauration. Un estimatif financier sera établi par le maître d'œuvre puis le Conseil Municipal décidera de la réalisation, par tranche, du projet présenté.

• **Chapelle de Tramonet** : Restauration intérieure à l'étude et procédures identiques au projet église. L'architecte du patrimoine a néanmoins déjà signalé un problème important d'humidité dû aux projections eaux pluviales sur l'arrière de la Chapelle. En conséquence, l'assainissement du bâtiment sera nécessaire avant toute intervention intérieure. Il conviendra suite à cette première phase de travaux d'attendre un assèchement total des murs.

• **Cimetière** : La priorité a été donnée à l'aménagement pour de nouvelles concessions qui s'avère nécessaire et qui sera réalisé sur le terrain restant du cimetière. Les demandes de devis sont en cours pour des travaux prévus au cours du premier semestre 2010. La réfection des allées programmée initialement pour fin 2009 a donc été judicieusement reportée courant 2010 en raison de la création d'un accès supplémentaire.

• **Atelier communal** : Étude du projet de création d'un nouvel atelier communal à Tramonet.

• **Installation d'un four à pain – Chef-lieu** : Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour de la Belle Étoile prévus au cours du premier semestre 2010, le four à pain situé sur la parcelle de terrain cédé au Département a été gracieusement donné à la commune par les anciens propriétaires. L'idée était d'en faire bon usage et de créer un aménagement accessible et utile à la vie associative. Aussi, il a été décidé de l'installer aux abords de la salle polyvalente régulièrement utilisée pour les manifestations diverses de nos associations. Le projet prévoit le déplacement de la croix qui sera mise en valeur en bordure de la départementale. Une équipe de bénévoles se chargera de la construction qui est imminente.

• **Eaux pluviales de La Belle Étoile** : L'aménagement d'un réseau d'évacuation sur ce secteur est à l'étude depuis quelques années. Dans l'attente également de la finalisation du projet d'aménagement du carrefour par le Conseil Général. Ces derniers mois, des réu-

nions ont été programmées en mairie, avec les représentants locaux du Conseil Général (TDL à Pont-de-Beauvoisin) et le bureau d'études missionné par la commune. Une entente conjointe a été validée pour un raccordement de notre future installation au réseau eaux pluviales prévu dans le cadre des travaux du carrefour qui débuteront sur ce premier trimestre 2010.

- **Eaux pluviales de Tramonet** : Également à l'étude depuis quelques années. Cette opération doit prendre en compte le futur aménagement foncier de la zone « Frais Gros ». Il paraît judicieux d'englober la totalité du secteur pour la réalisation de tels travaux. La commune a de nouveau sollicité le bureau d'études pour mener à bien cette opération qui devrait démarrer en cours d'année.

- **Sécurisation routière de Tramonet** : Les études sont en cours pour l'aménagement des carrefours.

- **Deuxième phase des travaux d'aménagement sécuritaire aux Chaudannes** : Cet aménagement entre les deux lotissements sur la RD 35 - route de Domessin, programmé en 2009, a été retardé en raison du projet d'enfouissement des lignes aériennes qui a néces-

sité la consultation des concessionnaires réseaux BRDF et France Télécom. Courant septembre, les avis techniques et avis favorables ont été réceptionnés. Néanmoins, il restait à réaliser un chiffrage de cette mise en souterrain des réseaux afin de compléter le dossier de demande d'aide financière. Celui-ci devrait être bouclé sur ce premier trimestre 2010 permettant ainsi la consultation des entreprises et une planification des travaux.

- **Aménagement pour l'installation d'une stèle des Anciens d'Algérie au nouveau parking** : Initialement projeté aux abords du monument aux morts, la commune a finalement proposé à la FNACA d'installer leur stèle au nouveau parking appelé, dans le cadre de l'identification des voies, pour la circonstance « Espace du 19 mars 1962 - Cessez le feu en Algérie ». Un aménagement permettant d'accueillir cet édifice a été réalisé en ce début d'année 2010. Inauguration de la stèle le 13 février 2010, lors de l'assemblée générale de la Fédération qui s'est tenue à Belmont-Tramonet.

- **Diverses acquisitions** : Salcusc et véhicule communal en remplacement du matériel ancien et défectueux.

## PLU

Le Plan d'Occupation des Sols date de 2001. L'équipe municipale a décidé de le réviser et de le remplacer par un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Actuellement nous sommes dans une phase de consultation d'un cabinet d'urbanisme spécialisé. Son rôle consistera à réaliser les études aux différentes étapes du PLU en associant à la démarche les institutions, les acteurs du monde économique et la population.

La première étape de l'élaboration du PLU sera le diagnostic : phase importante, véritable état des lieux de notre commune qui permettra d'identifier ses forces et ses faiblesses et de réfléchir à des pistes d'actions. Il s'appuiera sur l'analyse des atouts et des contraintes du territoire, fournie par le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) de l'Avant Pays Savoyard. Le moment venu, l'équipe municipale présentera ce diagnostic lors d'une réunion publique. Cette réunion sera l'occasion pour chacun de s'informer et d'engager un dialogue constructif entre élus et habi-

tants afin de construire conjointement notre commune de demain.

La seconde étape consiste à l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document concis et illustré présentera le projet de la municipalité au terme de la durée de vie du PLU, soit une dizaine d'années. Il définira les orientations d'aménagements retenues et exprimera les perspectives et développements souhaités pour notre village, en recherchant toujours la cohérence globale. Il donnera également des garanties de pérennité aux exploitations agricoles. Leur activité nous garantit un territoire varié, entretenu et vivant. Nos décisions seront donc importantes et parfois irréversibles. Après présentation du PADD à la population et validation par le Conseil Municipal, ce document servira de référence au dessin du plan de zonage du PLU et à l'écriture du règlement.

À l'issue de toutes ces procédures le dossier sera arrêté et soumis aux services de l'État et à la population par enquête publique. Un registre

sera consultable en Mairie. Comme vous pouvez le constater, ce dossier important nécessitera beaucoup d'implications et d'engagements de vos élus. L'approbation du PLU devrait nous

conduire à la fin de l'année 2012. D'ici là, la commission urbanisme avec en tête son adjoint responsable Monsieur Pascal FROGER sera très sollicitée.

## Permis de construire 2009

- ABBAYE de la ROCHETTE** : Aménagement d'une chaufferie - Beauregard
- GAEC du Thiers** : Modificatif permis 2008 - Couverture fosse à lisier - Beauregard
- M<sup>me</sup> et M. ROY Marc** : Construction maison d'habitation - Le Niveau
- M. GUINET Robert** : Construction maison d'habitation - La Clavetière
- M. GUINET Roman** : Construction Maison d'habitation - La Clavetière
- SCI L'Épignière** : Modificatif permis 2006 - suppression d'un local et d'ouvertures - Parc d'activités Val Guiers
- M. BASCOT Serge** : Construction bâtiment agricole de stockage - Pardonné

## Déclarations préalables 2009

*Rappel :*

déclaration à faire en Mairie pour toutes constructions de plus de 2 m<sup>2</sup> et moins de 20 m<sup>2</sup>,  
abri, piscine... pour diverses installations : clôtures, panneaux photovoltaïques...  
N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

- M. BEURAIN Jocelyn** : Construction d'un abri de jardin - Les Chaudannes, Le Clos du Moulin
- M. GUINET Henri** : Division parcellaire en deux lots pour la construction de deux maisons d'habitation - La Clavetière
- M. BONHOMME Frédéric** : Panneaux solaires photovoltaïques - Les Frais Gros
- M. SOUSSAN Georges** : Construction d'un abri - Tramonet
- M. LAROCHE Roland** : Installation d'une clôture - Les Chaudannes, Le Pré Armand
- M. LAHAIRE Anthony** : Construction d'une cabane pour enfant - La Belle Étoile
- M. MIÈGE Roger** : Installation d'une clôture - La Morte
- EARI Les Acacias** : Panneaux solaires photovoltaïques - Aux Vachères
- M. MESLIN Benoist** : Construction d'une piscine - Les Chaudannes, Le Clos du Moulin
- COMMUNE de Belmont-Tramonet** : Construction d'un four à pain - Beauregard
- M. FAVRAIS Mickaël** : Construction d'un abri de jardin - Les Chaudannes
- M. DAMIAN François** : Panneaux solaires photovoltaïques - La Clavetière
- M. BRET-VITTOZ René** : Panneaux solaires photovoltaïques - La Clavetière
- M. MAZARD Éric** : Construction d'une piscine - La Belle étoile

## CCAS

### Le repas des anciens du 15 mars

Nous étions 61 personnes à partager le repas préparé par Laurent BELLEMIN-MAGNI-NOT et aidé au service par les conseillers municipaux jeunes. Cette journée très agréable, où nous partageons des moments privilégiés avec nos anciens, s'est terminée par quelques notes de musique et des douceurs.





### *Le voyage du 19 septembre*

Nous étions 49 à partir en direction de LYON pour une croisière sur la Saône.

Le chauffeur du car ainsi que le fils de Marcelle et Pierre SALOT nous ont offert une visite de cette ville qui n'était pas programmée (Pourvière, les quais, le Vicux Lyon, la place Bellecour...). Merci à eux !

Quai Claude Bernard, nous avons embarqué sur le bateau Hermès où, dans une ambiance très conviviale, nous avons dégusté un repas Lyonnais.

Nous avons passé l'écluse de Couzon pour nous diriger vers Trévoux. Au retour, un commen-

taire sur les paysages, l'architecture, l'île Barbe et l'histoire de la Saône, jusqu'à la confluence avec le Rhône. Nous étions libres de circuler sur le bateau tout au long de la croisière.

Nous nous sommes arrêtés dans le parc de Parilly au retour pour partager le traditionnel casse-croûte bien sympathique préparé par les membres du CCAS.

### *L'arbre de Noël du 13 décembre*

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 47 enfants et leurs parents pour ce premier arbre de Noël où dans une ambiance chaleureuse, le clown « Casquette » nous a amusé avec un spectacle de magie. Les enfants et les parents ont largement participé au spectacle. L'après-midi s'est terminé par la présence du Père Noël et un goûter.

L'équipe du CCAS, encouragée par vos nombreuses présences, vous donne rendez-vous en 2010.

### *Colis de Noël*

Pour Noël, comme chaque année les membres du CCAS ont remis un présent aux personnes âgées. Cette année, 42 colis ont été distribués.

### *Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre*

Les rassemblements ont eu lieu comme chaque année au monument aux morts - Place Beauregard. Les hommages ont été rendus aux anciennes victimes de guerre par des allocutions de circonstance, notamment par les conseillers municipaux jeunes qui ont lu des textes commémoratifs ayant trait aux deux guerres. Les ventes traditionnelles des bleuets de France ont été réalisées au profit de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Remerciements à tous sans oublier les Musiciens de l'Écho du Grenand.

### *Départ à la retraite de notre Instituteur*

#### *Monsieur Georges LETOURNEUR*

Nous étions nombreux ce samedi soir 4 juillet 2009 à participer au pot organisé par la commune en l'honneur de Georges LETOURNEUR, Directeur émérite de l'école primaire de Belmont-Tramonet. Il aura enseigné près de 34 ans à Belmont-Tramonet et côtoyé 200 élèves qui ont tous été invités à saluer le départ à la retraite de



*G. Letourneur et ses derniers élèves CM1, CM2*

leur enseignant. Étaient également présents les élus des communes du regroupement des écoles, ses collègues de travail et représentants de l'Inspection Académique. Nous lui souhaitons tous une bonne et heureuse retraite.

## *Fête du village*



Nous renouons avec la traditionnelle fête du village le dernier dimanche de juillet.

Le 26 juillet, nous étions 200 à partager trois cochons à la broche sous un beau soleil.

La clique de l'Écho des Gorges de Chailles nous a offert un concert au moment de l'apéritif. Puis l'après-midi concours de pétanque pour tous et stands de jeux tenus par les membres du Conseil Municipal Jeunes qui ont également réalisé une vente d'objets, fabriqués par leur soin, au bénéfice de l'école « Chiens Guides d'Aveugles ».

Cette journée est ouverte à tous les Belmontois et nous vous espérons encore plus nombreux en 2010.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les bonnes volontés pour la préparation.

## *Fêtes des quartiers*

### *5<sup>e</sup> Fête des Chaudannes 2009*

Le 6 septembre 2009, les habitants des Chaudannes se sont rassemblés pour un buffet convivial.

Cette année, le camping des 3 lacs recevait ses voisins.

Environ 70 personnes étaient présentes, permettant ainsi aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec les habitants du quartier.

Le repas fut suivi de diverses activités : baignade dans le complexe aquatique du camping, tennis, pétanque, et match de volley improvisé à la tombée de la nuit.



### *Le Pivet, le « défi des Grands-mères »*

Le 19 juillet 2009, les habitants du Pivet se sont retrouvés pour leur traditionnel rendez-vous de l'été. Le défi des grands-mères était de tricoter la plus longue écharpe qui a été mise en vente lors de la fête du village, au profit de l'école Chiens guides d'aveugle.



## Repas de quartier de Tramonet et de la Toniette

Après deux années sabbatiques, les habitants de Tramonet et de la Toniette se sont retrouvés le 10 juillet 2009 pour le repas de quartier. Cette soirée fut très conviviale et les participants se sont donnés rendez-vous pour 2010. Merci à tous pour leur participation.

## Bibliothèque Intercommunale « Montbel Auteurs »

La bibliothèque « Montbel Auteurs » gérée par le SIVU Scolaire de Montbel a ouvert ses portes au public le 12 janvier 2009.

À ce jour, 65 familles se sont inscrites, principalement de Belmont-Tramonet et de Verel de Montbel, mais aussi des communes environnantes. Ce qui représente environ 190 lecteurs.

Le fonds propre de la bibliothèque compte environ 3300 livres, parmi lesquels un lot important de livres neufs achetés grâce à une subvention de 1 500 euros. Nous remercions le Conseil Général de nous avoir alloué cette somme. De plus, le SIVU Scolaire de Montbel nous accorde une somme annuelle d'environ 800 euros pour l'achat de nouveaux documents ou d'abonnements et il prend également à sa charge les achats de fournitures diverses ; nous le remercions pour sa générosité. À ce fonds, s'ajoutent environ 500 livres, CD, Cédéroms, DVD, prêtés par le Savoie-biblio et renouvelés régulièrement.



Les activités de la bibliothèque :

- accueil du public :
  - lundi 16 h 00-18 h 00
  - mercredi 14 h 30-17 h 00
  - samedi 9 h 00-11 h 00
- depuis octobre 2009 : accueil des scolaires en groupe de 6 à 8 enfants tous les jeudis de 13 h 45 à 16 h 35.

Les animations :



- le 10 octobre 2009, une journée « portes ouvertes » a été organisée. Le public a pu découvrir la bibliothèque, s'inscrire, emprunter des livres. Divers ateliers attendaient les enfants : création de marque-pages, lecture de contes pour les enfants, maquillage...

Suzanne Gauthier, historienne, a présenté ses ouvrages et ses travaux d'enluminure. Nous la remercions pour sa présence bénévole et pour les dons d'ouvrages qu'elle a fait à la bibliothèque.



Madame Gaubtier dédicace ses ouvrages

- Le 9 décembre 2009 : un atelier « décorations de Noël » destiné aux enfants du regroupement scolaire s'est tenu à la salle de fêtes de Belmont-Tramonet. En liaison avec cette activité, la bibliothèque a accueilli ce jour-là les groupes d'enfants participants, pour plusieurs moments de lectures de contes.

Toute l'équipe de bénévoles de « Montbel Autcurs » vous présente ses meilleurs vœux pour 2010. Si vous aimez les livres, n'hésitez pas à venir nous apporter votre aide ; elle sera la bienvenue (contacts : bibliothèque : 04 76 65 88 24/ mairic de Belmont-Tramonet : 04 76 32 80 00/ Dominique Bret-Vittoz : 04 76 07 63 45).

## Etat civil



### Naissances

**Eva Ana Carmela RAMIREZ VERHEYEN**  
Née le 16 janvier 2009 à CHAMBÉRY  
Fille de David RAMIREZ VERHEYEN  
et de Sophie CESARONE  
Les Chaudannes

**Maëlys Sarah REY  
et Laurine Eva REY**  
Nées le 17 janvier 2009 à CHAMBÉRY  
Filles de Christophe REY  
et de Nathalie MIÈGE  
La Morte

**Marius CANO**  
Né le 20 février 2009 à CHAMBÉRY  
Fils de Denis CANO  
et de Marie PERONNIER  
Beauregard

**Jeanne RAPIN**  
Née le 28 mai 2009 à PIERRE  
BÉNITE  
Fille de Gaël RAPIN  
et de Marie-Laurence VENET  
Clos du Moulin

**Célestine Aline Pierrine RAVET**  
Née le 29 juillet 2009 à VOIRON  
Fille de Franck RAVET  
Et de Gislaine JUNIER  
Lieu-dit « Frais Gros »

**Benjamin Laurent Jérôme BERTHIER**  
Né le 17 août 2009 à VOIRON  
Fils de Jérôme BERTHIER  
Et de Lucie LANDRIN  
Le Clos du Pressoir

**Romane Esther PULLIAT**  
Née le 12 septembre 2009 à VILLEURBANNE  
Fille de Maxime PULLIAT  
Et de Céline FERRAND  
Les Clos du Moulin



### Mariages

**Marco BARTOLOMEI  
et Nathalie FUENTES**  
Lotissement Prê Armand  
Le 17 octobre 2009



### Décès

**HUMBERT-LABEAUMAZ André**  
Léon  
La Clavetière  
Le 30 janvier 2009

**JANIN Lucie Agathe épouse BERTHIER**  
La Forêt  
Le 5 février 2009

**FAVORY Sylvaine Jeanne Marie**  
Abbaye de la Rochette  
Le 29 septembre 2009

**DUBOIS DUBUISSON Marie**  
Emilienne Henriette  
Abbaye de la Rochette  
Le 2 octobre 2009

*Ecoles*

Après 34 années passées à enseigner dans notre commune, Monsieur Georges LETOURNEUR a pris sa retraite le 2 septembre dernier. C'est entouré de ses élèves, le 4 juillet, qu'il a été honoré par la commune. Nombre de ses anciens disciples avait fait le déplacement et cette soirée placée sous le signe de l'amitié a permis de nombreuses retrouvailles. Il a maintenant rejoint sa maison familiale à Gresin pour de longues journées pendant lesquelles il peut s'adonner à ses loisirs favoris.

Les écoles de Belmont-Tramonet et de Verel de Montbel ont vu, quant à elles, leurs effectifs croître de façon significative pour cette année scolaire 2009-2010. En effet, l'ouverture d'une troisième classe en primaire a été nécessaire pour accueillir les 62 élèves dans notre commune.

Madame BOIS est venue nous rejoindre, elle a repris la classe des CM1 - CM2 où 26 élèves la rejoignent chaque jour.

Les 22 CE1 - CE2 scolarisés ensemble le matin, avec Madame FATIO, sont séparés l'après-midi, les 6 CE1 rejoignant les 14 CP de Madame JACQUET.



classe de M<sup>me</sup> Fatio

La direction est assurée par la maîtresse du cours élémentaire qui est aidée dans sa tâche par Madame DESCHAMP. Celle-ci intervient dans les deux écoles du regroupement scolaire et rejoint deux

demi-journées par semaine Madame SILLION-MURONI et ses maternels répartis en trois sections suivant leur âge, secondée également par Madame HANKIC, aide maternelle.



classe maternelle

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année à tous les enfants. Les plus grands ont participé à une classe de neige du 11 au 15 janvier 2010. C'est au centre Lionel Terray à Courchevel que ces 40 élèves scolarisés en CE2, CM1 et CM2 ont profité de la neige et des activités de la montagne. Financée en partie par le Sou des écoles, les communes et le Conseil Général, le restant dû étant à la charge des familles. Cette semaine a pu être réalisée grâce au travail en amont de Mesdames FATIO et BOIS et à leur disponibilité pour accompagner leurs élèves pendant cinq jours. Madame JACQUET s'est chargée des CE1 pendant cette semaine hivernale, les regroupant avec ses CP.

Merci aux quatre enseignantes et assistantes pour leur investissement auprès de tous nos enfants et pour leur conscience professionnelle. Bonne fin d'année scolaire.



classe de M<sup>me</sup> Bois



classe de M<sup>me</sup> Jacquet



de gauche à droite : M<sup>me</sup> FATIO, BOIS, JACQUET, HANKIC, DESCHAMP'S et SILLION MURONI

## SIVU scolaire de Montbel

Le Syndicat Intercommunal gère le personnel et les investissements nécessaires aux écoles de nos deux communes, à la garderie, au restaurant scolaire et à la bibliothèque.

À Verel de Montbel la remise en état du jardin attenant à l'école, a permis l'agrandissement de l'espace pour les enfants. Sont à l'étude actuellement la réfection de la grille du mur qui surplombe la route ainsi que le goudronnage de la cour.

À Belmont-Tramonct, l'ouverture de la troisième classe a nécessité l'acquisition importante de mobilier. Le nombre croissant d'élèves a demandé aussi l'embauche d'une seconde personne pour la garderie du soir ; garderie dont la peinture des murs intérieurs a été réalisée au cours de l'été par Bernard LARIGUET, employé communal. Est à l'étude l'aménagement derrière l'école avec le renforcement du terrain pentu, la clôture et pour projet la création d'un bac à sable pour l'activité sport des élèves.

Pour la bibliothèque intercommunale, acquisition thématique courant 2010 de nombreux ouvrages avec la subvention allouée du Conseil Général de la Savoie pour un montant de 1 500 euros.

### Restaurant scolaire

Mesdames BERTRAND, HANKIC et PINTO accueillent chaque jour scolaire entre 30 et 40 enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Un livret de bonne conduite a été établi, il a été remis aux familles concernées afin que tous, enfants comme adultes, soient au courant de ce règlement.

Le non respect de cette charte de vie commune peut provoquer une exclusion temporaire, et même définitive, de l'accueil d'un enfant si celui-ci ne s'y conforme pas.

Les tickets repas au prix de 4, 10 euros l'unité sont en vente en mairie et doivent être impérativement remis le matin aux enseignants. Les inscriptions sont gérées par la secrétaire du SIVU Scolaire en mairie de Belmont-Tramonct. La prévision de la commande hebdomadaire étant faite le lundi matin à la cuisine centrale de la maison de retraite de Saint-Genix-sur-Guiers, les réservations pour une présence exceptionnelle doivent être faites au plus tôt et ne sont acceptées que dans la mesure des places disponibles.

Le repas est facturé 3,63 euros par notre fournisseur, les charges du personnel d'encadrement avant, pendant et après le repas (garderie réservée aux seuls enfants déjeunant au restaurant scolaire), les temps de préparation et de nettoyage augmentent d'autant plus le coût final. Le tarif demandé aux familles couvre 48 % de la dépense du service, le restant étant à la charge des communes du SIVU Scolaire.

À tous, personnel de service comme enfants, bon appétit et bonne année.

BUDGET CANTINE 2009	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS
<b>DÉPENSES 2009</b>	<b>38 420</b>	<b>35 542</b>
Alimentation	17 000	14 110
Équipement divers	400	932
Pharmacie	25	0
Produits d'entretien	400	400
Vêtements de travail	400	0
Imprimerie (tickets cantine)	400	395
Salaires et cotisations	19 795	19 705
<b>RECETTES 2009</b>	<b>38 420</b>	<b>37 045</b>
Participation des communes	20 170	20 170
Participation des familles	18 250	16 875

## Garderies

Madame Laurence HANKIC assure la garderie du matin. Elle accueille une dizaine d'élèves entre 7 h 45 et 8 h 30.

Mesdames Isabelle BERTRAND et Patricia GRAS assurent la garderie du soir entre 16 h 40 et 18 h 15. Elles accueillent entre 20 et 25 enfants, leur permettant de goûter, de se détendre et de faire leur travail scolaire pour les plus grands.

Le tarif inchangé depuis 2005 a dû être revalorisé pour être appliqué dès la rentrée septembre 2009. En effet, les charges déjà importantes ont augmenté du fait de l'embauche d'un agent supplémentaire pour la garderie du soir. La prise en charge du service par les collectivités s'élevait jusqu'alors à plus de 80 %. Aussi, il convenait de revoir le tarif appliqué aux familles qui reste relativement abordable, puisqu'il s'élève à une participation de 1 euro par passage et par enfant. Isabelle DESMONCEAUX, Secrétaire du SIVU Scolaire se charge, chaque trimestre, de faire le point des fréquentations et d'établir les avis des sommes à payer. Le règlement est à transmettre au Trésor Public qui a en charge les recouvrements de la garderie périscolaire.

Ce service est toujours largement subventionné par les communes puisque la participation du SIVU après révision tarifaire reste d'environ 75 %.

Comme pour la cantine, un code de bonne conduite est nécessaire afin que chacun puisse s'amuser ou travailler en toute quiétude.

Merci aux animatrices pour leur présence efficace et leur dévouement

BUDGET GARDERIE 2009	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS
<b>DÉPENSES 2009</b>	<b>7 550</b>	<b>8 640</b>
Salaires et cotisations	6 550	7 822
Petit équipement (jeux, pharmacie fournitures rénovation sol et mur)	1 000	818
<b>RECETTES 2009</b>	<b>7 550</b>	<b>8 940</b>
Participation des familles	1 000	2 390
Participation des communes	6 550	6 550

## CMJ Belmont-Tramonet

Cette année encore, le Conseil Municipal Jeune a organisé un carnaval pour les élèves des écoles de Belmont-Tramonet et Vercl de Montbel. Cette manifestation est maintenant attendue avec impatience par les enfants des écoles.



Le CMJ a aussi participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, en lisant un texte ayant trait aux deux guerres devant le monument aux morts.

Le 10 juin, il avait invité la chorale « Les Vockeurs » de l'Accueil Savoyard et le 26 juillet lors de la fête du village ils ont tenu des stands au bénéfice d'une école de chiens guides d'aveugles.

À l'automne il y eu l'opération commune propre, qui est ouverte à tous et

meriterait d'avoir plus de succès.

Pour cette année, nos jeunes ont mis en route un gros projet sur l'environnement et ont sollicité les CMJ de Domessin et Saint-Béron pour organiser ensemble cette journée.



## SIVU Enfance Jeunesse

Le SIVU Enfance Jeunesse regroupe les communes de Belmont-Tramonet, La Bridoire, Domessin, St-Béron, Pont-de-Beauvoisin.

Les habitants de ces communes ont accès à toutes les activités du SIVU Jeunesse.

### Les Ados

Vacances scolaires : sur chaque période de vacances des activités de loisirs sont proposées aux jeunes à partir du collège.

Pour des tarifs bas, fixés en fonction du quotient familial les jeunes peuvent profiter de nombreuses activités adaptées à leur âge.

Exemple d'activités : mini camps, Laser Game, Patinoire, soirée dansante, tournois de jeux vidéo, sorties à Lyon, Chambéry ou autre, ski nordique, luge à Courchevel etc.

Il suffit de s'inscrire au bureau du SIVU, un ramassage est assuré sur chaque commune afin que les jeunes dont les parents travaillent puissent venir aux activités. Lorsque les activités finissent tard le soir les jeunes sont ramenés directement à leur domicile.

Prochaines périodes d'activités :  
Vacances de février du lundi 15 au vendredi 26 février 2010.  
Vacances de Pâques du lundi 12 au vendredi 23 avril 2010.



Projets jeunes : pour les groupes de copains déjà constitués qui ont envie de faire ensemble une sortie, les animateurs du SIVU proposent le montage de projet.

Ils accompagnent le groupe de jeunes dans la conception et la réalisation d'un projet financé par des actions diverses (chantiers, ventes etc.).

Exemple de projets réalisés : un week end à Vulcania, sorties bowling, laser game, patinoire.



Actions de Prévention : dans le cadre des missions du SIVU Jeunesse des actions de prévention sont menées au sein des établissements scolaires (essentiellement les collèges du Guillon, de Jeanne d'Arc, des Échelles et de St-Bruno).

L'objectif visé est d'informer les jeunes face à différentes situations qu'ils sont amenés à rencontrer, de les faire réfléchir sur la conduite à tenir, et sur les risques encourus.

À partir d'une thématique des ateliers sont mis en place, menés par les animateurs du SIVU ou d'autres partenaires.



Action Internet au collège Le Guillon

Actions menées : un exemple, *Les dangers d'internet*, en partenariat avec la communauté de commune des Vallons du Guiers, au collège Le Guillon, et la maison Dacquin.

Ateliers :

- Comment faire une recherche le plus efficace possible, comment trier les informations.
- Les chats et échanges en lignes : à partir d'une situation ludique (Habbo), les jeunes doivent découvrir quel camarade se cache derrière le pseudonyme et se rendent compte que celui qui est en ligne n'est pas toujours celui qu'on croit...
- Les blogs : ce qu'on peut y mettre ou pas, le droit à l'image.

- Atelier d'informations générales, quizz, et sondage sur les pratiques internet des jeunes.

En fin d'action une conférence-débat était proposée aux parents.

Autres actions menées : conduites à risque (alcool, drogue, nouvelles technologies, sexualité) ; action tabac, le mal être chez les jeunes, alcool, citoyenneté.

Pour chaque action un partenariat est mis en place avec des structures spécialisées (ex. ADESS de la Savoie [Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale de la Savoie]).

Ces actions remportent un vif succès auprès des établissements scolaires, et des actions spécifiques vont être mises en place avec les écoles élémentaires du territoire qui le souhaitent.

Renseignements, inscriptions et contact : SIVU Enfance Jeunesse

Rez-de-Chaussée Mairie de Pont-de-Beauvoisin 73330

TÉL : 04 76 37 30 02.

### Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles a ouvert au mois de décembre 2009.

Il s'agit d'un lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des parents, des enfants et des assistantes maternelles.

Il est géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU Enfance Jeunesse de Pont-de-Beauvoisin) regroupant les cinq communes suivantes : Belmont-Tramonet, Domessin, La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin 73, St-Béron.

Le Relais Assistantes Maternelles s'adresse :

- Aux futurs parents et parents d'enfants de moins de 6 ans (information sur les différents modes de garde, aide à la recherche d'une assistante maternelle agréée, soutien dans les démarches administratives, contrat de travail, salaire...).
- Aux enfants : avec des temps collectifs accompagnés de leur assistante maternelle. Ils rencontrent d'autres enfants et favorisent ainsi leur socialisation. Ils participent à des activités qui développent leur éveil et épanouissement personnel.
- Aux assistantes maternelles : le relais est un soutien pour les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession. C'est un lieu d'information sur le statut, la profession, les formations. Il permet également de rencontrer d'autres assistantes maternelles afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Les permanences d'accueil ont lieu le mardi de 13 h 30 à 17 h 00 et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 00 sur RIDV.

Les temps collectifs se déroulent tous les jeudis de 9 h 00 à 11 h 00 à la salle des fêtes « La Gaillarde » à Domessin. Le premier aura lieu le jeudi 7 janvier 2010.

Contact : M<sup>me</sup> PAVIET Élodie (Responsable du relais) au 04 76 32 83 44.

### Halte-garderie

La Halte-garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 15 à 18 h 15 et le mercredi de 8 h 15 à 12 h 15.

Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans résidants sur les communes du SIVU (Pont-de-Beauvoisin 73, Domessin, St-Béron, La Bridoire, et Belmont-Tramonet).

Deux possibilités d'accueil s'offrent aux familles : la Halte-garderie régulière ou occasionnelle.

Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez contacter la structure au 04 76 91 00 26.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants afin de développer leur créativité, leur imaginaire. Des guirlandes et des boules de Noël réalisées par les enfants ont permis de décorer la Halte-garderie en cette fin d'année. Un goûter de Noël a clôturé cette année 2009.

Le personnel de la garderie vous présente ses vœux pour l'année 2010.

### Participation communale 2009

*aux dépenses scolaires, aux activités culturelles et sportives,  
aux divers Centres de Loisirs et structures d'accueil du SIVU Jeunesse*

#### • SCOLAIRE

Participation versée au SIVU Scolaire de Montbel.

	BELMONT-TRAMONET
Écoles	21 925, 00
Cantine	14 119, 00
Garderie	4 912, 50
Remboursement des annuités d'emprunts	27 141, 00
<b>TOTAL</b>	<b>68 097, 50</b>

#### • ACTIVITÉS CULTURELLES et SPORTIVES

**Participation versée aux associations venant en déduction de la cotisation des familles.** Dans le cadre de l'inscription des enfants à une activité sportive ou culturelle : **2 100 euros.** Soit pour l'année 2009 : 50 euros x 42 enfants.

(Démarche nécessaire au règlement de la participation : justificatif d'inscription et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie).

#### Participation au Sou des Écoles :

- Diverses activités et voyage à Paris fin d'année scolaire 2008-2009 : **750, 00 euros**
- Subvention exceptionnelle sortie classe de neige : **1 150, 00 euros.**

#### • DIVERS CENTRES de LOISIRS et STRUCTURES D'ACCUEIL du SIVU JEUNESSE

**Participation aux Centres de Loisirs des communes :**

- Pont-de-Beauvoisin : **247, 40 euros**
- St-Genix-sur-Guiers : **116, 00 euros.**

**Participation aux activités ados, à la halte-garderie et au Relais Assistantes Maternelles du SIVU Jeunesse : 7 365 euros.**

## ACCA Saint-Hubert

Après des années de bons et loyaux services, Monsieur Jean-Claude CLAPERON a quitté le poste de Président. Nous le remercions pour son investissement dans la société.

Une nouvelle équipe assure le conseil d'administration :

Président : M. MAZARD Éric

Vice-Président : M. GARCIA Jean-Michel

Secrétaire : M. PERONNIER Raymond

Trésorier : M. BELLEMIN Laurent

Notre ACCA compte aujourd'hui 11 membres dont un nouveau M. BRENOT.

La chasse est un maillon fort du développement durable quoique la superficie chassable s'amenuise avec l'agrandissement des zones habitables et commerciales.

Elle permet une saine régulation et planifie des plans de chasse pour éviter des dégâts occasionnés par le gros gibier qui entraîneraient des indemnités coûteuses.

Elle sauvegarde l'écologie : cette année des jachères ont été mises en place pour embellir le paysage et favoriser la survie des abeilles.

La chasse assure la protection de la nature, en sauvegardant les espèces menacées et régule les prédateurs.

Elle permet d'enrichir la gastronomie en introduisant la viande de gibier sauvage dans nos plats de fête pour les gourmets en recherche d'authenticité.

Elle est aussi un partenaire pour la santé publique, en pratiquant des analyses sur les animaux vivants ou morts pour détecter d'éventuelles maladies transmissibles à l'homme.

La chasse dynamise la vie associative et elle est une véritable animatrice de la vie rurale. La convivialité, la solidarité, le partage sont ses règles traditionnelles.

Tous ces sociétaires vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2010 et vous attendent à leur rendez-vous du boudin à la chaudière, le dimanche 7 février 2010, comme tous les ans.

Le Président,  
M. MAZARD Éric

## Années rurales

Le Club « Beau Regard » a fêté ses 10 ans.

Le 11 février 2009, jour de notre assemblée générale, nous avons fêté les 10 ans d'existence du club en présence de Monsieur le Maire.

Au terme de cette assemblée, la Présidente retraça les événements qui ont permis d'aboutir à la création du Club. Quelques couples d'amis participaient régulièrement aux thés dansants des associations voisines et l'idée de créer une association Belmontoise fut lancée, d'autant plus que nous avons à disposition une salle polyvalente toute neuve pour accueillir nos diverses activités et manifestations. Ainsi



naissait en 1999 notre club dont Monsieur Henri GUINET fut Président jusqu'en février 2007 et fut remplacé par Madame Paulette MONTFALCON.

Après l'allocution de la Présidente qui souhaita bonne et longue vie au club « Beau Regard », les 10 bougies du gâteau furent soufflées.

Une année bien remplie avec les sorties et activités suivantes :

- le 16 mai, concours de pétanque inter club à St-Genix-sur-Guiers,
- le 20 mai, journée dans la Drôme avec visite d'une magnanerie et d'un vignoble pratiquant la culture biologique,
- le voyage de 4 jours en Auvergne, au mois de juin, dans la station de Super Besse avec au programme de nombreuses visites : cité médiévale de Besse-en-Chandesse, lac Pavin, les gorges de la Dordogne, St-Flour (ville perchée sur une magnifique coulée de lave) puis mini croisière sur les gorges de la Truyère où nous avons pu admirer le viaduc de Garabit. Le séjour se déroula dans une très bonne ambiance avec un charmant guide qui nous fit découvrir son pays, la nature et ses traditions,



voyage en Auvergne

- en juillet, pique-nique en Haute-Savoie avec visite des jardins secrets à Vaulx,
- septembre, concours de pétanque au Gué d'Avaux et repas familial en soirée,
- octobre, repas de l'amitié toujours très apprécié qui réunissait 74 convives à la salle polyvalente et qui fut l'occasion de fêter les noces d'or d'un couple adhérent,

- de mars à juin et de septembre à octobre, marche avec le club d'Avressieux,
- de novembre à mars, le mardi de 14 h 00 à 17 h 00, les jeux de cartes et divers jeux,
- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 14 h 00 à 16 h 00, une équipe se retrouve dans la convivialité à la maison des marronniers pour danser, garder souplesse et équilibre et faire travailler la mémoire,
- participation au Téléthon, aux virades de l'Espoir pour clôturer l'année 2009.

L'année 2010 débutera par le traditionnel thé dansant, le 24 janvier, animé par l'orchestre Alain Robert.

Les membres du Conseil d'Administration sont heureux de vous présenter leurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2010.

La Présidente, Paulette MONTFALCON

## Groupe choral « Si l'on chantait »

En 2009, le groupe choral « Si l'on chantait » a continué ses activités. Le principal changement a été que le groupe s'est donné un statut légal en se constituant « association loi 1901 ».

Les membres désignés du bureau sont :

- M<sup>me</sup> Perrouse Lucette : Présidente
- M. Borgey Henri : Vice-Président
- M<sup>me</sup> Girerd Colette : Trésorière
- M<sup>me</sup> Lepasant Martine : Trésorière adjointe
- M<sup>me</sup> Bret-Vittoz Dominique : Secrétaire
- M. François André : Secrétaire adjoint

Cette année, le groupe a participé à deux manifestations :

- le jeudi 14 mai 2009 à la salle St-Jean de La Motte-Servolex, sur invitation du groupe « Vog'alise » de Voglans,
- le samedi 5 décembre à la salle polyvalente de St-Alban de Montbel, au profit du Téléthon.

Pour 2010, plusieurs concerts sont prévus à ce jour :

- le samedi 16 janvier, quelques chansons seront présentées à la salle des fêtes d'Avressieux, pour son inauguration,
- le dimanche 7 mars, un concert sera donné au profit de l'Association Verticale à St-Pierre d'Alvey,
- le samedi 10 avril, à Avressieux, le groupe vocal organise un regroupement de chorales

au profit de l'Association « Isabelle ». Le groupe des 'et' Zen se joindra à nous,

- le dimanche 11 avril, un concert aura lieu à la salle des fêtes de Champagneux.

Les répétitions ont lieu le mardi de 20 h 15 à 22 h 30 environ.

De janvier à octobre 2009, elles se sont déroulées à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet pendant que celle d'Avressieux était en cours de rénovation : nous remercions vivement la municipalité de Belmont-Tramonet pour le prêt de la salle. Depuis octobre 2009, les répétitions ont repris à la salle des fêtes d'Avressieux.

Si vous avez envie de chanter avec nous, même sans formation musicale, n'hésitez pas ! En cours d'année 2009, huit choristes sont venus nous rejoindre ; ils n'ont eu aucune difficulté à participer au concert du téléthon.



Contacts au : 04 76 32 84 90 ; e-mail : rperrouse@wanadoo.fr (Lucette) ; ou 04 76 07 63 45 (Dominique).

Le groupe vocal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

## Comité paroissial

Le mardi 27 janvier, le Père Peschoud et les membres de l'équipe d'Animation Pastorale sont venus rendre visite à la « communauté locale de Belmont-Tramonet ». Au cours de cette soirée, nous avons échangé en toute simplicité sur nos attentes, nos désirs et sur la vie de notre communauté locale.



Ainsi, l'église du village est restée ouverte tout l'été et nous avons eu la joie de nous y retrouver pour la messe dominicale le dimanche 20 juillet. Deux messes ont aussi été célébrées dans la Chapelle de Tramonet, dont les abords rénovés sont accueillants.

Nous pouvons déjà annoncer la messe « des cendres » le mercredi 17 février à 20 h 00.

En outre, des bénévoles ont accepté de distribuer le journal de la paroisse « Échos du Guiers » dans toutes les boîtes aux lettres soit 260 journaux. Une parole, un sourire échangé tels sont les buts de ce service.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous informer sur la vie de notre communauté :

- en visitant le site internet de la paroisse « St-Benoit du Guiers » (<http://www.paroisse-st-benoit-du-guiers.fr>)
- en téléphonant au portable de la paroisse (06 32 73 43 90).

À tous bonne et heureuse année.

## Association « Des Copains d'abord »

Notre association a organisé les journées Téléthon 2009.

De nombreux bénévoles sont venus se joindre à nous et ont contribué au succès de ces journées.

Merci à eux.

## Association Idées et Créations

Encore une année ou l'activité de notre association n'a pas faibli.

Outre les ateliers hebdomadaires (acrylique, aquarelle et terre) un atelier floral animé par Olivier s'est réuni cinq fois, pour tous (adhérents ou pas) du village ou d'ailleurs, pour une



fois de plus permettre la réalisation de compositions magnifiques. Le bouche à oreille a bien fonctionné, puisqu'une cinquantaine de personnes y ont participé sur l'année.

Le 29 mai, visite du Musée de la soie et du vicux Lyon, voyage en train pour 13 personnes accompagnées de Gilbert, guide bénévole pour la circonstance. Journée très agréable et enrichissante.

Les stages de sculpture avec Viviane Ambre ont eu lieu sur deux week-end en avril et en octobre, soit 22 stagiaires.

Les 13 et 14 Juin, Exposition de peintures et de sculptures réalisées tout au long de l'année par les adhérent(e)s de l'association Idées et Créations : 30 exposants, 156 tableaux acrylique et aquarelle et 55 sculptures. Depuis six

ans de réels progrès sont à souligner. Beaucoup de sympathisants au vernissage du samedi soir, des admirateurs bien sûr, pour une exposition très esthétique.

Merci à tous ceux qui dans l'ombre nous aident à mettre en place ces manifestations et

contribuent à leur bon déroulement dans une liberté totale d'action.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une heureuse année 2010, qu'elle vous apporte bonheur et santé.

La Présidente, Anne-Marie TRAISNEL

## Sou des écoles

Le Sou des Écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel vous souhaite une très bonne année 2010 et remercie toutes les personnes qui participent à la préparation et au bon déroulement des manifestations. Merci à la population qui nous aide dans nos projets en venant nombreux à nos rassemblements.

La matinée boudin à la chaudière du 18 octobre 2009, a été une réussite.

Merci aux enfants de l'école qui ont vendu des calendriers confectionnés par leurs soins avec leurs institutrices.

- Prochaines manifestations 2010 :
- Vente de choucroute et bugnes avec pains cuits au feu de bois, le 17 janvier 2010
- Loto à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet le samedi 20 mars 2010
- Vente de fleurs (en mai)
- Pizzas (en juin)
- Kermesse (en fin d'année scolaire).



Souhaitons que cette association perdure afin que nos chères têtes blondes ou brunes aient la chance de voir de magnifiques spectacles ou, comme cette année 2010, de partir en classe de neige à Courchevel pendant une semaine !



### ACTIVITÉS ENFANTS PRÉVUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 :

#### Maternelle :

- Sortie au Moulin-Guitarc à La Bâtie-Divisin pour découvrir comment fabriquer des instruments de musique avec des fruits et des légumes,
- Sortie poneys au haras La Rebatière à Pont-de-Beauvoisin.

#### Primaire :

- 12 séances de piscine auxquelles participent tous les élèves de primaire sauf les CM2 car le bassin des Abrets peut accueillir seulement 60 enfants,
- Séance de judo,
- Cinéma (Le Petit Nicolas),
- Sortie raquettes pour les CP,
- Classe de découverte pour le cycle 3 de neige à Courchevel du 11 au 15 janvier 2010,
- Sortie pour les CM, à l'espace Malraux, pour voir une pièce de théâtre (*Seule dans ma peau d'âne*),
- Triathlon organisé avec les écoles d'Avressieux et de Champagneux.

## Téléthon

Comme l'an passé, notre opération « pizzas » a été relayée sur les communes de Domessin et de Vercl de Montbel par des bénévoles qui ont centralisé les commandes et assuré la distribution des pizzas sur leur commune respective.

Nous remercions chaleureusement les entreprises qui, malgré la crise, nous ont fourni gracieusement la quasi-totalité des denrées nécessaires à ces deux journées :

- La société Chabert et la coopérative d'Avressieux pour la fourniture de l'emmental ;
- La société Ter'Apl de Morestel pour la fourniture de toutes les marchandises nécessaires à la confection des pizzas,
- Les Caves Billon, pour la fourniture des consommations de la buvette.

Cette année, nous avons fabriqué et vendu 500 pizzas, pour un bénéfice de 2990,22 euros.

Les dons se sont élevés à 181 euros.

Nous avons donc remis la somme de 3171,22 euros.

Merci à vous tous qui avez contribué à ce succès.

## ADMR

### Association ADMR St-Genix-sur-Guiers Service Aide-Ménagère

L'année 2009 est une année stable par rapport à 2008. Le nombre de personnes aidées chez qui nous intervenons est sensiblement le même que l'année précédente avec des variations saisonnières ou suite à des sorties d'hôpital. C'est 178 personnes pour toute l'association de St-Genix-sur-Guiers qui ont bénéficié de nos services pour un total de 22 000 heures de travail.

Sur notre commune les aides à domicile sont intervenues auprès de 23 personnes pour un total de 2 200 heures travaillées.

À cela il faut ajouter les interventions spécifiques des travailleuses familiales pour l'aide aux mamans et jeunes enfants ainsi que l'assistante de vie scolaire pour l'aide à de jeunes écoliers.

Ainsi dans notre commune, 2 enfants ont bénéficié de cette aide pour une durée de 345 heures.

Rien de particulier pour le portage de repas, il a atteint sa vitesse de croisière. Nous portons quotidiennement une quarantaine de repas sur le canton de St-Genix, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette et la commune de Belmont-Tramonct. La fabrication des repas continue d'être assurée par le service hôtelier du foyer logement de St-Genix-sur-Guiers et nous donne entière satisfaction. Ceci nous procure un gain de temps pour la distribution des repas répartis dans des caissettes individuelles.

Cette année nous avons dû pour cause d'ancienneté et respect des normes sanitaires en vigueur, remplacer notre véhicule de portage de repas.

Nous continuons pour le Syndicat Scolaire du Mont Tournier (regroupement scolaire de Champagnoux, Grésin et St-Maurice de Rotherens) à effectuer une liaison chaude entre les cuisines du foyer logement et l'école de Champagnoux.

Toutes nos salariées ont opté pour la modulation horaire du temps de travail. Ceci nous contraint à les rémunérer pour la durée du contrat qu'elles ont signé, même si le nombre d'heures effectuées est inférieur au nombre d'heures du contrat. Nos finances ne nous abondent que pour le nombre d'heures réellement effectuées. Ceci nous amène à un manque à gagner en fin d'année et à des prévisions d'aide auprès des communes.

## Association ADMR du Thiers au Guiers Service Travailleuses Familiales

Cette association intervient sur 33 communes dont la nôtre. Elle emploie des travailleuses familiales et des aide-ménagères à la famille. Ce sont des professionnelles qualifiées intervenant avec discrétion à votre domicile lors de grossesse, naissance, maladie ou absence d'un parent, maladie ou hospitalisation d'un enfant. Pour bénéficier de ce service il faut être mère au foyer, en congé parental ou en arrêt de travail.

Les services de l'ADMR sont payants selon un barème établi en fonction du quotient familial par la caisse qui verse les prestations familiales. 50 % des sommes versées sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu.

Le tableau suivant rappelle l'aide apportée par notre commune à l'Association ADMR de St-Genix-sur-Guiers ainsi que le complément versé à l'Association du Thiers au Guiers pour les travailleuses familiales.

	Subvention 2009 Aide à domicile ADMR ST-GENIX	Subvention 2009 Travailleuse familiale ADMR THIERS AU GUIERS	TOTAL
AVRESSIEUX	3550, 82 €	534, 00 €	4084, 82 €
BELMONT-TRAMONET	5462, 18 €	563, 00 €	6025, 18 €
CHAMPAGNEUX	5368, 01 €	527, 00 €	5895, 01 €
GRÉSIN	3143, 30 €	366, 00 €	3509, 40 €
ROCHFORT	1728, 95 €	243, 00 €	1971, 95 €
ST-GENIX-SUR-GUIERS	25028, 67 €	2526, 00 €	27554, 67 €
ST-MAURICE DE ROTHERENS	1635, 28 €	231, 00 €	1866, 28 €
STE-MARIE D'ALVEY	1082, 69 €	181, 00 €	1263, 69 €
TOTAL	47000, 00 €	5171, 00 €	52171, 00 €

Si vous avez un peu de temps libre vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles qui gèrent l'une ou l'autre de ces associations. Devenir bénévole à l'ADMR vous permettra de faire valoir vos compétences, de devenir acteur de la vie locale en vous intégrant dans un réseau dynamique et créateur d'emplois de proximité.

Coordonnées des deux associations :

<p>ADMR ST-GENIX-SUR-GUIERS EHPAD Route de PIGNEUX 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS Tél. : 04 76 31 72 48 Fax : 04 76 31 03 17 Ouverture Bureau : Accueil public : lundi - mardi - jeudi et vendredi : 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-16 h 30 Mercredi : 9 h 00-12 h 00 Accueil téléphone : tous les jours de 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-16 h 30 En dehors ou si occupation : Répondeur enregistré.</p>	<p>ADMR du THIERS au GUIERS Hôtel de Ville 73520 ST-BÉRON Tél. : 04 76 31 25 60 Fax : 04 76 55 15 92 Ouverture Bureau : Lundi : 8 h 00-12 h 00 Mardi : 13 h 15-17 h 15 Jeudi et vendredi : 8 h-12 h  En dehors ou si occupation : Répondeur enregistré.</p>
--	---

Remerciements à tous les actrices et acteurs de ces deux associations : bénévoles, aides, personnels administratifs et Municipalités sans lesquelles notre action auprès des personnes âgées et familles en difficulté ne pourrait subsister.

## Acty Dom

*Isactys lance Acty Dom, Association de services à la personne agréée*

Le Groupe associatif ISACTYS (ex Amof) s'engage résolument depuis plus de vingt ans en faveur de l'emploi durable sur le territoire du Nord Isère et de l'Avant Pays Savoyard.

Installés depuis 2007 dans les locaux de la Maison Emploi et Services de Pont-de-Beauvoisin (Isère), les conseillers d'insertion professionnelle accueillent et accompagnent chaque année près d'un millier de personnes souhaitant prendre en main leur parcours socioprofessionnel, (re)trouver un emploi, suivre une formation, valider une nouvelle orientation...

Notre association participe aussi activement à l'émergence et au développement d'initiatives et de projets en lien avec les acteurs locaux et les entreprises.



En 2009, Isactys a créé une association de services à la personne agréée par l'État pour travailler dans le prolongement de l'action d'Acty Services et aller ainsi plus loin en créant de nouveaux emplois durables de proximité.

Désormais, grâce au pôle « Acty Dom Services », nous pouvons répondre plus globalement aux besoins de la population, et ce, sur l'ensemble du territoire aujourd'hui inégalement desservi.

De nombreux services vont être proposés et toute l'équipe du pôle services à domicile (Acty Dom Services) est à pied d'œuvre pour répondre aux demandes de transport de personnes isolées, réaliser l'entretien du jardin ou les petits travaux de bricolage.

Bientôt, il sera aussi possible de faire appel à Acty Dom pour faire garder ses enfants ou participer au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie. On le sait, la prise en charge de ces personnes qui est souvent assurée au quotidien par les familles, n'est pas sans poser de difficultés. Pourtant, des solutions existent. Des aides financières peuvent être accordées suivant la situation des personnes qui souhaitent rester à domicile. Il est notamment possible de bénéficier d'avantages sous forme de déduction fiscale, voire de crédit d'impôts. Renseignez-vous.

En créant Acty Dom, notre ambition est de proposer des services de qualité, assurés par des professionnels disponibles et proches des habitants et du territoire. Qui plus est, ces nouveaux services permettront aussi de créer de nouveaux emplois de proximité sur le territoire.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact auprès d'Acty Dom.

Notre équipe est à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Tél. : 04 76 37 33 13 - Fax 04 76 32 99 90

E-mail : [actydom@isactys.com](mailto:actydom@isactys.com) - Site internet : [www.isactys.com](http://www.isactys.com)



## RESA

*L'Association RESA fait essaimer sa solidarité...*

En visitant des personnes âgées à leur domicile pour rompre l'isolement et aussi quelquefois soulager leurs familles, les visiteurs bénévoles du Réseau d'Échanges et Solidarité Avant Pays Savoyard ont pour motivations le partage et la solidarité au service des plus vulnérables.

En trois ans à peine, le petit noyau de 5 à 6 membres fondateurs s'est élargi à 15 puis à 30 nouveaux bénévoles, tous formés à l'écoute et à la compréhension du grand âge. Ils interviennent sur les 4 cantons de l'Avant Pays Savoyard, à la demande des familles, des personnes âgées elles-mêmes ou des partenaires sociaux.

Si vous êtes une personne âgée qui souffre d'isolement ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage, n'hésitez pas à nous contacter...

Vous avez un peu de temps à donner ou l'envie de soutenir l'action de l'association en devenant adhérent ? N'hésitez pas à nous contacter, RESA c'est aussi un réseau d'échanges et d'entraide mutuelle, pour un territoire plus solidaire !

Contact : Tél. : 04 76 31 68 92 - resa.asso@yahoo.fr

## PARIsolidarité

*Qu'est-ce que PARIsolidarité ?*

**PARIsolidarité est une association ouverte à tous** dont le but est l'accueil, l'écoute et l'aide, quand cela est possible, pour toutes les personnes qui en éprouvent le besoin.

L'association effectue un accompagnement de personnes en risque d'exclusion pour certaines, grâce à la mise en place de différents services et activités qui ont pour buts :

**1) d'apporter une réponse aux besoins vitaux** des personnes grâce à :

– **L'épicerie sociale :**

Il s'agit d'une aide d'urgence, sous forme de colis alimentaires.

Pour bénéficier de ce service, il faut obligatoirement avoir une **prescription délivrée par une assistante sociale**. Renseignez-vous auprès d'une assistante sociale ou auprès de votre Mairie.

Cette distribution a lieu tous les jeudis dans les locaux de l'association... et dans une ambiance conviviale !

– **La boutique :**

Pour faire des économies, venez dénicher des vêtements et des accessoires mode et en bon état, à prix très bas : de 0,50 à 3 euros maximum (vous trouverez également des jouets et des articles de puériculture). Dépôt de vêtements possible le lundi uniquement.

Cette « boutique » est **ouverte à tous**, le mardi matin de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30.

**2) de créer du lien, rompre l'isolement** en offrant un espace d'accueil et d'écoute autour de la convivialité, du respect des règles pour chaque activité ou service de l'association. Différents supports sont utilisés :

– **Le bavard café :**

Il s'agit d'un lieu d'accueil ouvert à tous. Chaque personne peut venir passer un moment convivial autour d'un café et participer ou non à des ateliers manuels, sorties, journées à thème... Rien n'est



figé et obligatoire. Ces actions sont mises en place à la demande des participant(e)s qui s'investissent dans son organisation.

Cet accueil a lieu tous les mardis matin de 8 h 30 à 11 h 30 (sauf vacances scolaires).

– **Un atelier couture, customisation :**

Atelier ouvert à tous. Adhésion : 6 euros. Places limitées.

Animation : Jacqueline NAVARRO, permanente de l'association.

Les participantes apprendront les bases de la couture afin d'embellir les vêtements ou accessoires avec de la laine cardée, des rubans, des perles, des boutons...

**Quand : tous les mercredis matin de 9 h 00 à 12 h 00.**

**- Un atelier cuisine :**

Atelier destiné en priorité aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire. Prix : 1 euro par séance. Places limitées.

Animation : Jacqueline NAVARRO et Michelle FORESTIER, conseillère ESF à la CAF

Les participant(e)s apprendront à cuisiner des plats simples, équilibrés et économiques.

**Quand : le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 tous les 15 jours (se renseigner pour les dates).**

**- Un atelier d'écriture :**

Atelier ouvert à tous. Adhésion : 6 euros. Places limitées.

Animation : Chantal GOBATTO et Édith GENTIL-PERRIET, permanente de l'association.

C'est un moment de convivialité et de créativité autour de l'écriture.

**Quand : le vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 tous les 15 jours (se renseigner pour les dates).**

**3) d'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne :**

Aide administrative, orientation vers d'autres services ou organismes, liens avec d'autres structures. L'association est une passerelle avec d'autres formes d'insertion grâce à la présence dans les locaux de la MLJ, du Point Emploi Formation et grâce aux actions collectives qui peuvent être mises en place.

**4) de rendre les bénéficiaires acteurs** en leur proposant de devenir bénévoles.

**5) d'organiser des actions ponctuelles d'animation** (Forum Bien-être, concert, braderies...)

**Autres actions :**

**- Le REAAP (Réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité) :**

Ce réseau fonctionne sous la forme d'activités réunissant parents et enfants. Les permanentes de l'association participent entre autres, à des petits-déjeuners dans les écoles du Canton, autour desquels se retrouvent les enfants, les parents, les enseignants et une conseillère ESF.

Route du stade - Immeuble La Tissandière - 73240 St-Genix-sur-Guiers.

Tél : 04 76 31 68 60 - parisolidarite@wanadoo.fr

## Points Emplois Formation

### Modification des permanences des « Points Emplois Formation »

Depuis le 4 janvier 2010, les horaires d'ouverture des Points Emplois Formations de Pont-de-Bauvoisin (73) et de St-Genix-sur-Guiers, sont modifiés.

**Pont-de-Bauvoisin :**

- Lundi : 8 h 30-12 h 30

- Mercredi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 00

- Vendredi : 8 h 30-12 h 00

**St-Genix-sur-Guiers :**

- Lundi : 14 h 00-17 h 00

- Mardi : 9 h 00-12 h 00

et 14 h 00-17 h 00

- Jeudi : 9 h 00-12 h 00

et 14 h 00-17 h 00

Madame Anne Balitrand, nouvelle animatrice du Point Emploi Formation de Pont-de-Bauvoisin, succède à Virginie Bouvier et vous accueille sans rendez-vous pour vos démarches de recherche d'emploi.

Elle vous accueille également au Point Emploi Formation de St-Genix-sur-Guiers qu'elle anime depuis neuf ans.

## Curage et vidange des fosses septiques

La Communauté de Communes Val Guiers propose un nouveau service :  
curage et vidange des fosses septiques et toutes eaux

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Val Guiers a mis en place une prestation d'entretien comprenant le curage et la vidange des ouvrages de prétraitement des installations d'assainissement non collectif (fosse septique, fosse toutes eaux, préfiltre et bac à graisses).

À la suite d'un appel d'offres, l'entreprise retenue est la société TRILOGIE basée à Belley (01). Elle interviendra dans le cadre de vidanges groupées et programmées par la Communauté de Communes. Les prix proposés dans le cadre de ce marché ne seront pas pratiqués pour des interventions individuelles ou d'urgence.

L'objectif de cette démarche est double :

- Pour l'usager : bénéficier de prix plus avantageux que dans le cadre d'une intervention individuelle de l'entreprise,
- Pour le SPANC : avoir la garantie d'une prestation qui respecte les conditions fixées dans un cahier des charges.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez vous procurer le bon de commande en mairie ou contacter directement le SPANC (Tél. : 04 76 37 75 33).

Ce bon de commande est à compléter et à renvoyer au SPANC.

Le SPANC communiquera l'ensemble des bons de commande à la société TRILOGIE qui prendra directement contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

La facture vous sera transmise par la Communauté de Communes à la suite de l'intervention en fonction de la prestation réalisée.

Chaque usager est libre de recourir ou non à ce nouveau service proposé par la Communauté de Communes. Cependant, si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette prestation, vous devez faire réaliser l'entretien de vos ouvrages par une société spécialisée.

Quelque soit votre choix, l'entreprise doit vous remettre un document intitulé « Bordereau de suivi des matières de vidange », ce dernier permet de justifier du devenir de ces matières (Art. 8 de l'arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'ANC).

À NOTER : d'après l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif (ANC), les installations d'ANC sont entretenues régulièrement par les propriétaires de l'immeuble et vidangées par des personnes agréées par le préfet. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile.

Les installations doivent être vérifiées et entretenues aussi souvent que nécessaire.

Type de prestations	Montant € HT
Vidange d'une fosse toutes eaux ou septique	
Volume < 2 000 litres	99 €
2 000 < Volume < 3 000 litres	109 €
Volume > 3 000 litres	119 €
Traitement des matières de vidange en site agréé	30 €/ tonne
<i>Remarque</i> : pour la vidange d'une fosse toutes eaux ou septique, le prix doit être calculé comme suit : prix de la vidange en fonction du volume de l'ouvrage + traitement des matières de vidange en fonction de la quantité de matières vidangées	
Mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration supérieure à 30 m	38 €/ tranche de 10 m sup.
Dégagement des regards de visite	38 €/ regard
Vidange d'un bac à graisses seul + transport et dépotage des graisses sur un site agréé	109 €
Entretien d'un préfiltre indépendant de la fosse	38 €
Forfait dans le cas où la prestation de vidange et le curage ne peuvent être effectués	65 €

## Déneigement de la commune

Notre employé communal intervient de très bonne heure le matin et jusqu'à tard le soir pour déneiger les routes communales avec la priorité aux voies où la circulation est plus importante. Tout ne peut être réalisé en même temps et en période de chutes abondantes, il doit recommencer régulièrement.

## Informations « Chiens dangereux »

### Permis de détention

#### Nouvelle loi :

Décret d'application du 30 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les détenteurs de chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie.

Les chiens susceptibles d'être dangereux ont été classés en deux catégories, en fonction de leur agressivité.

- La première catégorie, qui comporte des types de chiens non inscrits au « Livre des origines françaises » (LOF), est constituée de chiens qui portent à leur maximum les potentialités agressives de ceux dont ils sont le croisement. Ils sont désignés par les termes « chiens d'attaque » (chiens appelés « pit-bulls » et « boerbulls »).
- La deuxième catégorie (« chiens de garde et de défense ») (chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa) est constituée de chiens de race.

La liste des chiens relevant de cette classification a été officialisée par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999 (JO du 30 avril) pris en application de l'article R 211-1 du code rural.

#### Les obligations du propriétaire

Les propriétaires et gardiens de ces chiens dangereux sont soumis à un certain nombre d'obligations précises, notamment celles visées à l'article L 211-14 du code rural. Il s'agit en particulier de l'obtention d'un permis de détention (qui remplace l'obligation de déclaration en mairie) des chiens relevant de ces catégories, de la stérilisation des mâles et femelles relevant de la première catégorie, de l'obligation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Par ailleurs, le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé dangereux est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents (L 211-13-1).

#### L'obtention du permis de détention

Délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune dans laquelle le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune de résidence, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile (art. L 211-14).

Des modèles CERFA (n° 13996\*01 pour une demande de permis définitif ; n° 13997\*01 pour une demande de permis provisoire) peuvent être utilisés pour la constitution du dossier.

La délivrance du permis de détention définitif est subordonnée à la production des pièces justificatives et à l'évaluation comportementale.

- Les pièces justificatives sont : l'identification du chien ; la vaccination antirabique du chien en

cours de validité ; l'assurance garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal ; pour les chiens mâles et femelles de la 1<sup>er</sup> catégorie, la stérilisation de l'animal ; l'obtention de l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article L 211-13-1 (le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé dangereux est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents).

- **L'évaluation comportementale.** Les modalités de réalisation de cette évaluation sont précisées par les articles D 211-3-1 et suivants du code rural. L'évaluation comportementale a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut représenter un chien. Elle est réalisée dans le cadre d'une consultation vétérinaire. Si les résultats de l'évaluation le justifient, le maire peut refuser la délivrance du permis de détention (art. L 211-14).

Par ailleurs, lorsque le chien n'a pas atteint l'âge auquel cette évaluation doit être réalisée (s'il a moins d'un an), il est délivré à son propriétaire ou à son détenteur un permis provisoire (décret n° 2008-897 du 4 septembre 2008).

#### Les conditions de circulation

La loi a également fixé les conditions de circulation des chiens dangereux.

Aux termes de l'article L 211-16 du code rural, l'accès des chiens de la 1<sup>er</sup> catégorie aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public, est interdit. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit.

Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la 1<sup>er</sup> et de la 2<sup>e</sup> catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Il en est de même pour les chiens de la 2<sup>e</sup> catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

#### Les pouvoirs du maire

- **Défaut de permis** pour les chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie.

Le maire, ou à défaut le préfet, met en demeure le détenteur du chien de procéder à la régularisation dans le délai d'un mois au plus.

En l'absence de régularisation dans le délai prescrit, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil ou à la garde de celui-ci. Il peut également faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie. Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement et directement mis à la charge de son propriétaire ou de son détenteur (art. L 211-14).

## Divers tarifs

**Cantine scolaire :** 4, 10 € le repas

**Garderie scolaire :**  
1, 00 € le passage ; soit 2, 00 € si  
fréquentation matin et soir  
Gratuité 3<sup>e</sup> enfant

**Locations des salles  
de la « Maison des Marronniers » :**

**Habitants de la commune**

Salles	Journée	Journée supplémentaire	Matinée, Après-midi Soirée
Grande salle	60, 00 €	50, 00 €	20, 00 €
Petite salle	35, 00 €	9, 50 €	12, 50 €
Cuisine-Buvette	18, 00 €	9, 00 €	4, 00 €
Salle réunion	25, 00 €	12, 50 €	12, 00 €

**Caution :** Grande salle : 500, 00 €  
Petite salle : 350, 00 €

**Nettoyage :**  
Complet des 2 salles : 50, 00 €  
Grande salle : 40, 00 €  
Petite salle : 32, 00 €

**Habitants de la commune :**  
50 % du tarif ci-dessus

**Vaisselle :**  
Kit vaisselle  
pour 50 personnes : 15, 00 €

**Personnes extérieures à la commune**

Salles	Journée	Journée supplémentaire	Matinée, Après-midi Soirée
Grande salle	150, 00 €	75, 00 €	50, 00 €
Petite salle	85, 00 €	42, 50 €	30, 00 €
Cuisine-Buvette	45, 00 €	22, 50 €	10, 00 €
Salle réunion	62, 00 €	31, 00 €	30, 00 €

**Énergie :**  
**Gaz, Électricité, Téléphone**

Électricité : 0, 12 € le KW  
Gaz : 5, 00 € le m<sup>3</sup>  
Téléphone : 0, 15 € l'unité  
Montant minimum : 8, 00 €

## Permanences Centre Social

Pont-de-Beauvoisin - 04 79 44 53 85

Organismes	Intervenants	Permanences
Assistante sociale Département (TDS St-Genix)		Sur rendez-vous
CRAM	Emmanuelle CARTON	Renvoyer vers le secrétariat au : 04 57 08 10 04
CRAM Retraite		1 <sup>er</sup> mercredi du mois : 9 h 00 - 12 h 00 ou après-midi sur rendez-vous RDV : 0 821 106 910 VAD : 04 79 70 71 23
CPAM	Jeannine BERTHIER	Lundi et jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Assistante sociale MSA	Ophélie VAUTHIER	Lundi : 9 h 00 - 12 h 00, sans rendez-vous les autres jours : possibilité de RDV en appelant le 04 76 37 04 52
PMI Protection Maternelle et Infantile Liste des Assistantes Maternelles Puéricultrices	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur rendez-vous : tél. 04 79 44 53 85 Consultations de nourissons sur rendez-vous du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>e</sup> lundi du mois
CAF de la Savoie		Lundi : 9 h 00 - 12 h 00
RSA permanences		Sur rendez-vous : 0 820 257 310 de 13 h 00 à 16 h 00 le vendredi
OPAC de la Savoie	M. BURLET	Lundi au vendredi : 8 h 00 - 9 h 00

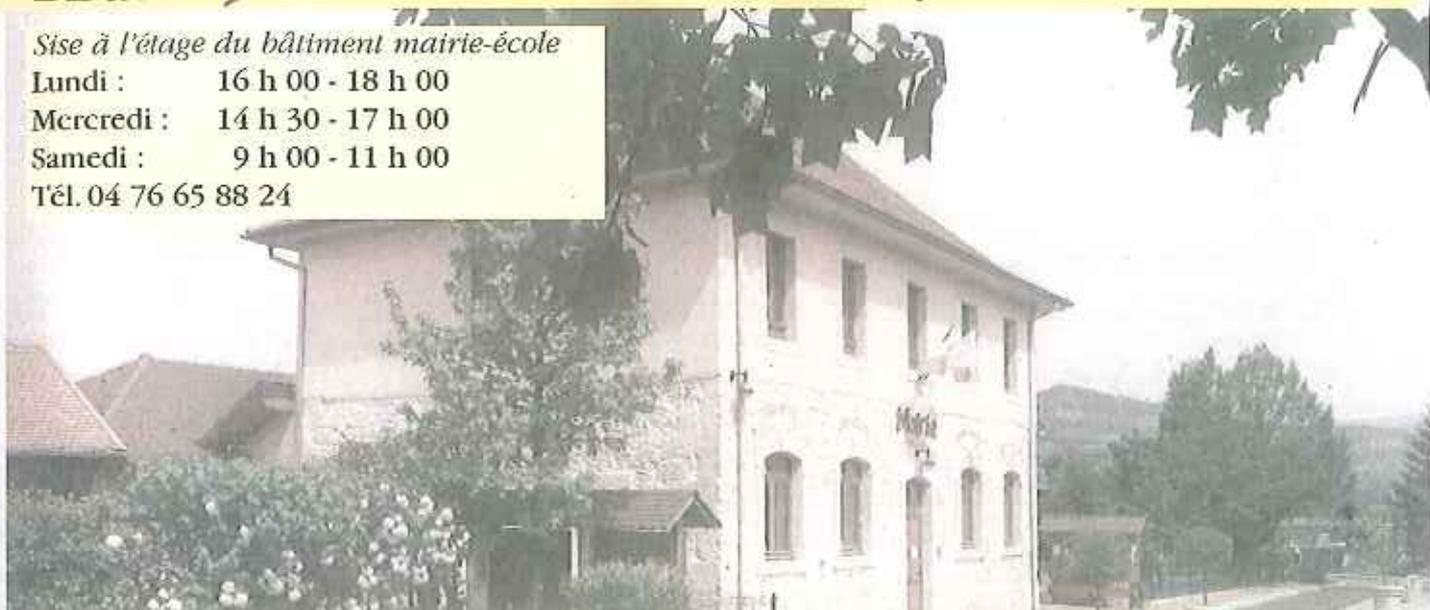
## N° de téléphone utiles

POMPIERS	18
POLICE et GENDARMERIE	17
SAMU	15
URGENCE / portable	112
CENTRE ANTI-POISON - Lyon	04 72 11 69 11
PHARMACIE de garde (répondeur)	04 74 88 76 76
HÔPITAL - Pont-de-Beauvoisin	04 76 32 64 32
MÉDECIN de garde	appeler la gendarmerie (17)
INFIRMIÈRE - Belmont-Tramonet	06 20 02 11 43
TAXI	06 09 30 86 06
MAIRIE	04 76 32 80 00
BIBLIOTHÈQUE	04 76 65 88 24
ÉCOLE PRIMAIRE	04 76 37 37 37
ÉCOLE MATERNELLE	04 76 37 23 58
COLLÈGE La Forêt - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 83 13
LYCÉE Pravaz - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 10 10
TRÉSOR PUBLIC - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 04 63
DÉCHETTERIE - Domessin	06 25 72 93 04
DÉCHETTERIE - St-Genix-sur-Guiers	06 11 96 85 02
ALLO SERVICE PUBLIC (renseignements administratifs)	3939
ALLO ASSEDIC	3949
ADMR - St-Genix-sur-Guiers - (Aide à Domicile en Milieu Rural)	04 76 31 72 48
➤ Aide aux personnes dépendantes	➤ Portage de repas
ADMR du Thiers au Guiers	04 76 31 25 60
➤ Service d'aide à la famille	
PARISOLIDARITÉ - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 68 60
➤ Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)	
CCAS - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 00 40
➤ Service de Soins Infirmiers à Domicile	
➤ Service Téléalarme	
POINT EMPLOI FORMATION - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 51 88
Urgence EDF	0 810 333 338
Urgence Gaz	0 810 433 038
Accueil téléphonique EDF / GDF	04 79 75 70 10

## Bibliothèque intercommunale "Montbel Auteurs"

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Lundi : 16 h 00 - 18 h 00  
Mercredi : 14 h 30 - 17 h 00  
Samedi : 9 h 00 - 11 h 00  
Tél. 04 76 65 88 24



## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie



Sis au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi : 13 h 30 - 17 h 00  
Mardi : 8 h 00 - 12 h 00  
Mercredi : 8 h 00 - 12 h 00  
Jeudi : 16 h 00 - 19 h 00

**Permanence Maire et Adjoint** : Jeudi 18 h 30 - 19 h 30

Tél. 04 76 32 80 00

Fax 04 76 37 26 64

E-mail : [mairie.belmont-tramonet@wanadoo.fr](mailto:mairie.belmont-tramonet@wanadoo.fr)

## Collecte des néons et des lampes à économie d'énergie

### en déchetteries SICTOM

Désormais, pour se débarrasser de vos lampes usagées, dans des conditions respectueuses de l'environnement et en conformité avec la réglementation, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Vous pouvez redonner le matériel en fin de vie gratuitement sur son point de vente et les mettre dans les meubles de collecte disposés soit à l'accueil des magasins, soit près du rayon éclairage... Rappelons que votre distributeur a l'obligation de reprendre vos lampes usagées, dans la limite des quantités achetées.
- Le site internet [www.malampe.org](http://www.malampe.org) vous permet de localiser en quelques clics le point de collecte le plus proche de chez vous.
- Les déposer dans l'une des déchetteries du SICTOM du GUIERS :
  - Déchetterie des ABRETS
  - Déchetterie de DOMESSIN
  - Déchetterie de ST-GENIX-SUR-GUIERS

- Les déchetteries sont fermées tous les dimanches, lundis matins et jours fériés. Les déchetteries sont inaccessibles au public en dehors des heures d'ouverture.
- Le produit usagé sera alors collecté par l'éco-organisme agréé « Recylum » afin d'être recyclé. C'est l'éco-contribution que vous payez au moment de l'achat d'une lampe neuve qui permet de financer la collecte et le traitement adéquat.
- Quelles lampes ? Toutes les lampes sont concernées sauf les ampoules à filament et les halogènes ; les lampes à économie d'énergie ; les tubes fluorescents dits « néons ».
- Pourquoi devons-nous recycler ces lampes ? Parce qu'elles contiennent une très faible quantité de mercure (0,005 % du poids de la lampe) et parce que 93 % de son poids est recyclable.
- Les lampes usagées de votre domicile, de votre lieu de travail, de vos environnements quotidiens... ne se jettent plus, elles se recyclent !
- Le consommateur a dorénavant des solutions écologiques pour se débarrasser d'une lampe usagée.

### HORAIRE D'OUVERTURE

ÉTÉ : du 01/04 au 30/09

Lundi 14 h 00 - 18 h 30

Mardi au samedi 9 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 30

HIVER : du 01/10 au 31/03

Lundi 14 h 00 - 17 h 00

Mardi au samedi 9 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00

Belmont  
Kramohet



# Noël et Carnaval

